



Convocation Assemblée Générale ExtraOrdinaire et Ordinaire

du 24 FÉVRIER 2021

à 19h00

en VISIO-CONFERENCE

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à l'assemblée générale ordinaire et l'Assemblée Générale ExtraOrdinaire d'ESCALIBOURNE qui aura lieu en visioconférence à partir de 19h00 le 25 février 2021.

Ordre du jour

Assemblée Générale ExtraOrdinaire

- 1- Vote pour le changement d'affiliation (Affiliation à la Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne (FFCAM)) ;
- 2- Vote pour la modification des statuts d'Escalibourne

Assemblée Générale Ordinaire

- 1 - Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale N-1
- 2 - Bilan financier de l'année et budget prévisionnel
- 3- Point sur la crise sanitaire
- 4- Information sur l'avancement de la création du mur de Marsas et partenariat
- 5- Questions diverses

Conformément aux statuts du club :

- En plus des questions orales posées au cours de l'AG, les membres désireux de voir porter des questions à l'ordre du jour doivent adresser par écrit leurs propositions, au siège social de l'association, au moins huit jours avant l'assemblée.

MAGNE Marc-Alexandre
Président d'Escalibourne



Coupon-réponse et pouvoir à retourner

Je soussigné (e) : NOM prénom
 demeurant

ne pourra être présent(e) à l'assemblée générale et en conséquence, donne pouvoir

au Conseil d'Administration d'Escalibourne

ou

au membre d'Escalibourne suivant

M. ou Mme NOM prénom

pour me représenter à l'assemblée générale de l'Association Escalibourne convoquée le 24 février 2021 à 19h00 heure à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour figurant sur la convocation ci-jointe.